



**CONSULTATION DE L'INSTITUT DE
LA STATISTIQUE DE L'UNESCO SUR
LES INDICATEURS DE
L'ÉDUCATION PROPOSÉS POUR LA
PÉRIODE POST-2015**

Séminaire ICÉA et CIRDEP sur les indicateurs de l'éducation

23 janvier 2015

Université du Québec à Montréal

Rapport du séminaire

Janvier 2015

Rédaction du rapport : Daniel Baril (ICÉA)

Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)

55, av. Mont-Royal Ouest, bur. 303

Montréal (Québec), Canada

H2T 2S6

icea@icea.qc.ca

www.icea.qc.ca

Centre interdisciplinaire de recherche et de développement sur l'éducation permanente
(CIRDEP)

Département Éducation et formation spécialisées

Pavillon Paul Gérin-Lajoie, UQAM

Local N-5545

1205, rue Saint-Denis

Montréal, (Québec) Canada

H2X 3R9

cirdep@uqam.ca

<http://www.cirdep.uqam.ca>

Table des matières

Le contexte et les enjeux de la définition d'indicateurs	4
Le séminaire ICÉA et CIRDEP	5
Commentaires généraux sur les indicateurs	7
Mesure du concept de <i>Compétence</i>	10
Mesure du concept d' <i>Équité</i>	13
Mesure des concepts d' <i>Alphabétisme</i> et de <i>Numératie</i>	16
Mesure des concepts de <i>Citoyenneté globale</i> et de <i>Durabilité</i>	19
Mesure du concept de <i>Moyens mis en œuvre relativement aux enseignants</i>	21
Annexe. Liste des participantes et des participants au séminaire	22

Le contexte et les enjeux de la définition d'indicateurs

Au début de l'année 2015, l'Institut de la statistique de l'UNESCO (ISU) a réalisé une consultation en ligne ouverte sur les indicateurs qui pourraient être utilisés pour faire le suivi des orientations en éducation du prochain programme de développement pour la période de l'après-2015. Pour permettre aux acteurs québécois de l'éducation des adultes de contribuer à cette réflexion, l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) et le Centre interdisciplinaire de recherche et de développement sur l'éducation permanente (CIRDEP) ont tenu un séminaire, le 23 janvier 2015, à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Concernant la démarche internationale, l'Organisation des Nations Unies (ONU) adoptera en 2015 un nouveau programme de développement, en remplacement des Objectifs du Millénaire pour le développement, qui viennent à échéance cette année. L'organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) s'est vue confier la responsabilité de définir des orientations en éducation. Depuis le printemps 2014, un projet d'orientations en éducation est en consultation auprès des pays qui devront l'adopter en mai 2015, dans le cadre d'une conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation. C'est lors de l'Assemblée générale de l'ONU de septembre 2015 que sera adopté formellement le nouveau programme de développement, incluant son volet sur l'éducation.

La formulation d'engagement à l'échelle mondiale est un exercice complexe. Leur formulation doit à la fois être assez générale pour tenir compte de la diversité des contextes nationaux et être assez précise pour donner lieu à des plans d'action concrets dont il est possible de faire le suivi de la mise en œuvre. On cherche à atteindre cet

équilibre par l'association de cibles et d'indicateurs précis aux engagements généraux compris dans les déclarations.

Dans le cas des orientations sur l'éducation du prochain programme international de développement, l'Institut de la statistique de l'UNESCO a identifié un ensemble d'indicateurs qu'il a soumis à une consultation publique. L'enjeu du choix de ces indicateurs est fondamental, puisque les indicateurs adoptés guideront les pays dans la mesure des progrès accomplis et ils serviront conséquemment de base à leur imputabilité.

Le séminaire ICÉA et CIRDEP

Le séminaire souhaitait offrir la possibilité aux organisations et chercheurs intéressés par la question des indicateurs de contribuer à la réflexion de l'ICÉA et du CIRDEP, en lien avec la consultation de l'Institut de la statistique de l'UNESCO.

Le document de consultation de l'ISU compte 70 indicateurs dont 18 portent directement sur l'apprentissage chez les adultes. Le séminaire a traité spécifiquement de ces derniers indicateurs et les questions soumises à la consultation par l'ISU lui ont servi de base.

1. Pour chaque objectif, le rapport identifie-t-il les meilleurs indicateurs, les mieux alignés sur le concept et déjà suivis dans un grand nombre de pays ?
2. Quels nouveaux indicateurs pourraient être élaborés pour être plus étroitement alignés sur les objectifs proposés et avoir le potentiel d'être comparables au plan international ?

3. Pour chaque cible, veuillez identifier ou proposer les deux plus importants indicateurs.

4. Existe-t-il des questions clés que le document n'a pas abordées de manière satisfaisante ou d'autres questions qui doivent également être prises en considération ?

Commentaires généraux sur les indicateurs

Lors du séminaire, des commentaires d'ordre général ont été émis, surtout en lien avec le défi de mesurer le domaine éclaté de l'éducation des adultes. À ce sujet, les indicateurs proposés par l'ISU sont apparus inadéquats. Il a été rappelé que, au plan international et au sein de l'UNESCO, la mesure et le suivi de l'éducation des adultes ont été fréquemment insuffisants et marginalisés, au cours des quinze dernières années.

- ✓ *Prioriser des indicateurs pour accroître l'importance accordée à l'éducation des adultes dans les suivis*

- Comme le propose l'UNESCO, il est important de cibler des indicateurs prioritaires. Car, au plan international, la démarche de suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) a permis de constater la faiblesse de la place accordée à l'éducation des adultes. La transition de l'Éducation pour tous (EPT), qui couvrait essentiellement l'enseignement primaire et secondaire à la formation initiale des jeunes, à la perspective de l'éducation tout au long de la vie, comme le pose l'Agenda post 2015, est un défi qu'il est essentiel de relever. En ce sens, l'identification de lacunes en matière d'indicateurs offre des pistes à la recherche de solution pour y remédier, au profit d'une vision plus complète d'une éducation et d'une formation qui incluraient tous les âges et toutes les formes pour répondre à tous les besoins possibles. Dans ce contexte, faire valoir des indicateurs jugés prioritaires justifiera d'en faire le suivi, notamment, dans le cadre du processus de publication du Rapport mondial sur l'éducation des adultes (GRALE).

- ✓ *Adopter des indicateurs reflétant les réalités de l'éducation des adultes*

- La proposition de l'Institut de la statistique de l'UNESCO (ISU) est trop centrée sur l'éducation formelle, ce qui entraîne un choix d'indicateurs portant principalement sur l'éducation initiale des jeunes. Les dimensions de l'apprentissage en milieu non formel ou informel, fréquentes en éducation des adultes, ne sont pas prises en

compte par les indicateurs proposés. Il en ressort donc une mesure lacunaire de l'éducation des adultes.

- Les indicateurs se limitent à la sphère traditionnelle et scolaire de l'éducation des adultes (formation formelle). Il convient d'utiliser des indicateurs portant sur des sphères connexes liées à l'éducation et qui permettent d'en apprécier l'état. Par exemple, des indicateurs issus des domaines de la santé, des relations interculturelles, de l'usage de la technologie (ex. : pénétration de la téléphonie cellulaire, branchement à Internet, etc.), de l'implication dans la communauté, etc. Dans le même esprit, il est pertinent de mesurer la présence de l'éducation des adultes dans les différentes sphères de la vie sociale, au-delà une mesure réduite au domaine scolaire.
- La désagrégation des données selon le genre est incomplète.
- Les indicateurs de l'enseignement supérieur ne permettent pas de prendre la mesure de la présence des adultes à cet ordre d'enseignement.
- Relativement à la prise en compte des particularités des parcours d'apprentissage des adultes, les indicateurs ne ventilent pas les données selon les différents âges et les différentes étapes de la vie. Cette approche demande de tenir compte de la définition variée de la condition d'adulte selon le pays. À ce sujet, on critique la pratique de ne pas compiler de données sur la situation de l'apprentissage chez les 65 ans et plus.
- Dans l'ensemble, les indicateurs se limitent à la seule mesure des acquis et de la participation. Le portrait pourrait être complété par l'utilisation d'indicateurs portant sur l'usage et la mise en pratique des connaissances et des compétences, soit le transfert des acquis dans les sphères d'activités des adultes.
- Proposer des indicateurs indiquant la proportion des dépenses dans les différents domaines de l'éducation des adultes par rapport à l'économie (en % du PIB) et par rapport aux dépenses du ministère de l'Éducation (% du budget). De tels indicateurs devraient mesurer largement l'éducation des adultes, incluant des manifestations comportementales associées aux compétences mesurées, par exemple, le calcul des dépenses en recyclage pour mesurer indirectement les compétences associées au développement durable.

Dans l'ensemble, les indicateurs soumis à la consultation par l'ISU offrent une image générale et pas assez précise de la variété des modes d'apprentissage chez les adultes et,

en bout de piste, ils en cachent la réalité. Conséquemment, ils donnent une fausse impression de l'apprentissage chez les adultes.

Mesure du concept de *Compétence*

Proposition de l'Institut de la statistique de l'UNESCO

Cibles associées aux indicateurs proposés

EPT, CIBLE 4	y % des adultes possédant les connaissances et les compétences nécessaires pour accéder à un travail décent et vivre dans la dignité
GTO, CIBLE 4.3.	Accès dans des conditions d'égalité, pour les hommes et les femmes, à un enseignement technique ou professionnel
GTO, CIBLE 4.4.	Augmentation de x % du nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences nécessaires à l'emploi

Dimensions mesurées et indicateurs proposés

Concept mesuré : **Les compétences**
(Section 5.3)

DIMENSIONS MESURÉES	INDICATEURS DE MESURE
Connaissances et compétences nécessaires à l'emploi, l'obtention d'un travail décent et l'entrepreneuriat	<u>Indicateur 27</u> Pourcentage des jeunes/adultes ayant des compétences de résolution de problème
	<u>Indicateur 28</u> Pourcentage des jeunes/adultes qui maîtrisent l'informatique et l'information
Participation à l'enseignement et la formation techniques et professionnels, au deuxième cycle du secondaire et à l'enseignement supérieur	<u>Indicateur 33</u> Taux de participation à l'éducation et la formation au cours des 12 derniers mois (25-64 ans)
	<u>Indicateur 34</u> Taux de réussite du deuxième cycle du secondaire (25-64 ans)

Commentaires émis lors du séminaire sur le thème des *Compétences*

(Indicateurs traitant de l'éducation des adultes - # 27, # 28, # 33 et # 34)

Indicateurs # 27 et # 28

- En référence à la conception de l'éducation promue par l'UNESCO, on rappelle les trois piliers que sont l'éducation scolaire (éducation formelle), la formation liée à l'emploi et l'éducation populaire. Les indicateurs proposés pour rendre compte des acquis en matière de compétences ne s'étendent pas aux compétences acquises par l'entremise de l'éducation populaire (ex. : en santé, dans le domaine de l'environnement, en lien avec l'inter culturalisme, etc.) et pouvant contribuer à la qualification.
- La manière de poser le lien entre les compétences et l'emploi ne tient pas compte des compétences qui ne sont pas directement liées aux emplois, mais qui favorisent la réorientation professionnelle.
- En lien avec le domaine de l'emploi, les indicateurs n'incluent pas diverses compétences en forte demande et essentielles pour l'accès et le maintien en emploi, plus particulièrement, en lien avec l'entrepreneuriat, telles la créativité, l'innovation, la conception (*design*), la collaboration, le travail d'équipe, la communication. Globalement, les indicateurs ne sont en phase avec les compétences dites du XXI^e siècle.
- Le suivi de compétences jugées importantes devrait inclure aussi la littératie et la numératie, posées comme des compétences de base pour l'emploi.
- Il n'est pas certain que les compétences mesurées soient des conditions d'un travail décent, évoqué dans l'énoncé de l'orientation. Il importe de clarifier le lien entre les compétences que l'on propose et la nature « décente » du travail, dont on veut faire le suivi.
- Les réalités de l'apprentissage non formel et informel lié à l'emploi, pourtant majeures dans ce domaine, sont absentes des indicateurs soumis à la consultation.
- La mesure concurrente des résultats de l'apprentissage (indicateurs # 27 et # 28) et de taux de diplomation (indicateur # 34) pourrait donner lieu à des divergences dont l'interprétation poserait problème. Par exemple, le cas où le pourcentage de la population possédant des compétences en résolution de problème (indicateur # 27) ou en maîtrise de l'information (indicateur # 28) serait supérieur au taux de

réussite au deuxième cycle du secondaire (indicateur # 34), soulèverait des questions quant à la performance du système scolaire. De même, pour la situation inverse où le taux de réussite au deuxième cycle du secondaire (indicateur # 34) serait plus élevé que les résultats de l'apprentissage (indicateurs # 27 et # 28), ce qui entraînerait une remise en question de la qualité des apprentissages réalisés dans les établissements scolaires.

Indicateur # 28

- Le terme de « maîtrise » de l'informatique et de l'information reste indéfini, ce qui soulève la question de ce que l'on entend mesurer.

Indicateur # 34

- La scolarisation de niveau secondaire ne recouvre pas toutes les dimensions des compétences favorisant l'accès à l'emploi.
- La réduction de la mesure des compétences à la scolarisation ne prend pas en compte les voies non scolaires de développement de compétences liées à l'emploi.

Mesure du concept d'Équité

Proposition de l'Institut de la statistique de l'UNESCO

Cibles associées aux indicateurs proposés

EPT, CIBLES 1, 2 ET 4	Attention portée à l'égalité entre les sexes et aux plus marginalisés
EPT, CIBLE 3	Attention particulière portée aux filles, aux femmes et aux plus marginalisés
GTO, CIBLE 4.5	Éliminer les disparités entre les sexes

Dimensions mesurées et indicateurs proposés

Concept mesuré : **Équité**
(Section 5.4)

DIMENSIONS MESURÉES	INDICATEURS DE MESURE
Égalité en matière d'accès à l'éducation	<p><i>Genre</i></p> <p><u>Indicateur 35</u> Indice de parité : Taux de réussite des femmes / Taux de réussite des hommes</p>
	<p><u>Indicateur 36</u> Écart : différence entre le taux de réussite des femmes et celui des hommes</p>
	<p><i>Richesse</i></p> <p><u>Indicateur 37</u> Indice de parité : taux de réussite des 20 % les plus pauvres / taux de réussite des 20 % les plus riches</p>
	<p><u>Indicateur 38</u> Écart : différence entre les taux de réussite des 20 % les plus pauvres et les plus riches</p>

(Suite à la page suivante)

Concept mesuré : **Équité**
(Section 5.4)
(suite)

DIMENSIONS MESURÉES	INDICATEURS DE MESURE
Égalité en matière de résultats d'apprentissage	<p><i>Genre</i></p> <p><u>Indicateur 39</u> Indice de parité : pourcentage de femmes obtenant les résultats d'apprentissage minimaux / pourcentage d'hommes obtenant les résultats d'apprentissage minimaux</p>
	<p><u>Indicateur 40</u> Écart : différence entre les hommes et les femmes obtenant les résultats d'apprentissage minimaux.</p>
	<p><i>Richesse</i></p> <p><u>Indicateur 41</u> Indice de parité : pourcentage des 20 % les plus pauvres obtenant les résultats d'apprentissage minimaux / pourcentage des 20 % les plus riches obtenant les résultats d'apprentissage minimaux.</p>
	<p><u>Indicateur 42</u> Écart : différence entre les 20 % les plus pauvres et les plus riches obtenant les résultats d'apprentissage minimaux</p>

Commentaires émis sur le thème de l'Équité

(Indicateurs traitant de l'éducation des adultes - # 35 à # 42, inclusivement)

Ensemble des indicateurs # 35 à # 42, inclusivement

- Pour refléter adéquatement les réalités de l'éducation des adultes, ventiler les données selon les trois modalités de l'apprentissage formel, non formel et informel.
- Pour être à même de mettre en lumière les diverses conditions pouvant faire l'objet de manquement à l'équité, ventiler les données selon différents statuts socioéconomiques (ex. : statut marital, présence d'enfants, adultes ayant des besoins spéciaux, personnes immigrantes, résidence en milieu rural ou urbain etc.). De même, des indicateurs doivent rendre compte de la situation des groupes

minoritaires qui font face à des enjeux spécifiques en matière d'équité en éducation.

- Pour rendre compte des avancées en matière d'équité de l'apprentissage tout au long de la vie, il est pertinent de ventiler les indicateurs selon l'âge. Cela permettrait aussi de contextualiser les problèmes d'équité, notamment en regard de la parité entre les femmes et les hommes, en fonction des différents parcours d'apprentissage tout au long de la vie.
- Au plan méthodologique, échantillonner des adultes, pour rendre compte de la situation de l'équité en éducation des adultes. En outre, établir une récurrence dans la collecte des données, afin de pouvoir mesurer l'évolution dans le temps de l'équité et les progrès en la matière.

Mesure des concepts d'*Alphabétisme* et de *Numératie*

Proposition de l'Institut de la statistique de l'UNESCO

Cibles associées aux indicateurs proposés

EPT, CIBLE 3	X % des adultes atteignent un niveau de compétence suffisant en matière d'alphabétisme et de numératie pour participer à la société
GTO, CIBLE 4.6.	Au moins x % des adultes des deux sexes savent lire, écrire et compter

Dimensions mesurées et indicateurs proposés

Concept mesuré : Alphabétisme et numératie (Section 5.5)	
DIMENSIONS MESURÉES	INDICATEURS DE MESURE
Maîtrise en alphabétisme/numératie pour participer pleinement à la société	<u>Indicateur 43</u> Pourcentage des jeunes et des adultes ayant les compétences alphabétiques voulues
	<u>Indicateur 44</u> Pourcentage des jeunes et des adultes ayant les compétences voulues en numératie
	<u>Indicateur 45</u> Taux d'alphabétisme des jeunes/adultes
Participation aux programmes d'alphabétisme/numératie	<u>Indicateur 46</u> Taux de participation aux programmes d'alphabétisation au cours des 12 derniers mois (en % des analphabètes de 25 à 64 ans)

Commentaires émis sur les thèmes de l'Alphabétisme et de la Numératie (Indicateurs traitant de l'éducation des adultes - # 43 à # 46, inclusivement)

Ensemble des indicateurs # 43 à # 46, inclusivement

- La distinction entre les pays du Nord et du Sud est importante dans l'appréciation de l'état de l'alphabétisme.
- Dans l'interprétation des résultats en matière d'alphabétisme, il importe de faire preuve de prudence. Par exemple, un trop grand focus sur un taux d'alphabétisme élevé (indicateur # 45) pourrait détourner l'attention d'un taux de participation aux programmes d'alphabétisation qui, lui, pourrait être bas (indicateur # 46). Aussi peu élevée que soit la proportion de personnes peu alphabétisées, il importe de viser des taux élevés de participation à des programmes d'alphabétisation.
- Il est pertinent de compléter la mesure des acquis (indicateurs # 43, # 44 et # 45) et de la participation à des programmes d'alphabétisation (indicateur # 46), d'une mesure de la fréquence de l'usage des compétences en littératie et en numératie.
- Les indicateurs proposés tirent leurs données d'enquêtes administratives. Il convient de recourir aussi à des indicateurs portant sur les politiques, et plus particulièrement, relativement au budget de l'État en alphabétisation.
- La ventilation des indicateurs liés à l'alphabétisation selon l'âge et les étapes de la vie permettrait de situer la mesure de l'alphabétisation en fonction de la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie.
- La mesure de l'alphabétisation par des voies d'apprentissage informel devrait faire l'objet d'indicateurs.
- Dans l'appréciation des résultats en matière d'alphabétisation, il faut distinguer le fait d'être lettré (i.e. savoir lire et écrire) du fait d'être éduqué (i.e. avoir des connaissances de base diversifiées et une culture générale).

Indicateur # 46

- La mesure de la participation au cours d'une période récente et suffisamment longue de 12 mois est pertinente.
- Une mesure de l'alphabétisation pourrait recourir à des indicateurs sur la présence de livres à la maison ou sur la fréquence de la pratique de la lecture au cours des derniers mois. Dans ce dernier cas, la mesure pourrait vérifier la pratique récente de la lecture, par exemple, au cours du dernier mois écoulé, avant l'enquête.
- Dans le contexte où le suivi de l'alphabétisation des adultes a été insuffisant au cours des 15 dernières années, il importe d'ajouter des indicateurs mesurant et faisant le suivi du budget de l'État en alphabétisation, en complément de la mesure des niveaux d'alphabétisme et de la participation à l'alphabétisation.

Mesure des concepts de *Citoyenneté globale* et de *Durabilité*

Proposition de l'Institut de la statistique de l'UNESCO

Cibles associées aux indicateurs proposés

EPT, CIBLE 5	Acquisition par tous les apprenants des connaissances, aptitudes, valeurs et attitudes nécessaires à l'édification de sociétés durables et pacifiques
--------------	---

Dimensions mesurées et indicateurs proposés

Concept mesuré : **Citoyenneté mondiale et durabilité**
(Section 5.6)

DIMENSION MESURÉE	INDICATEUR DE MESURE
Valeurs et attitudes pour l'édification de sociétés durables et pacifiques	<u>Indicateur 49</u> Pourcentage des adultes qui répondent positivement à l'énoncé : « protéger l'environnement doit être une priorité, même si cela cause un ralentissement de la croissance économique et certaines pertes d'emploi »

Commentaires émis sur les thèmes de la *Citoyenneté mondiale* et de la *Durabilité*

(Indicateur traitant de l'éducation des adultes - # 49)

Indicateur # 49

- L'appréciation de l'apprentissage dans le domaine vaste de la citoyenneté mondiale et de la durabilité appelle à recourir à des indicateurs prenant la mesure de l'apprentissage formel, non formel et informel et, plus particulièrement, de l'éducation populaire. Il est clair que ce domaine diffus d'apprentissage crée de grandes difficultés pratiques à la mesure.

- Une clarification conceptuelle s'impose relativement à l'objet de la mesure. Alors que pour les individus, l'exercice de la citoyenneté et l'action en faveur du développement durable se vivent au plan local, l'indicateur proposé vise la mesure d'une citoyenneté de portée globale. Par ailleurs, au plan local, l'apprentissage de la citoyenneté mondiale et du développement durable se réalise surtout par des apprentissages informels. Il importe donc de clarifier ce concept de *citoyenneté globale* et, aux fins de sa mesure, de le distinguer de ce qui relèverait d'une citoyenneté de portée *locale*.
- Un domaine de compétences comme la citoyenneté mondiale et le développement durable demande de mesurer les comportements qui mettent en pratique les compétences en la matière. L'indicateur proposé ne mesure que les valeurs associées à ce thème.
- Le développement durable implique une approche systémique des enjeux de durabilité. Cela complique le choix des indicateurs aptes à rendre compte de l'état de l'éducation au développement durable. Ce domaine potentiellement large du développement durable demande de clarifier ce que l'on entend mesurer et d'explicitier en quoi cela permet d'évaluer l'éducation des adultes au développement durable.
- Dans l'énoncé utilisé pour apprécier la valeur attribuée au développement durable, on associe le développement durable et de possibles pertes d'emploi. Ce lien traduit une vision erronée du potentiel économique du développement durable. Il conviendrait plutôt de mesurer la littératie environnementale.
- La mesure de la citoyenneté mondiale et du développement durable est limitée à l'éducation initiale des jeunes. Alors que ces questions sont capitales pour le développement, il est essentiel de faire le suivi des connaissances et des compétences des adultes dans ces domaines de la littératie citoyenne ou environnementale.

Mesure du concept de *Moyens mis en œuvre relativement aux enseignants*

Proposition de l'Institut de la statistique de l'UNESCO

Cibles associées aux indicateurs proposés

EPT, CIBLE 6	Que tous les apprenants reçoivent un enseignement dispensé par des enseignants qualifiés, possédant une formation professionnelle, motivés et soutenus de manière adéquate
GTO CIBLE 4.c	Accroissement de x % le nombre d'enseignants qualifiés des pays en développement

Dimensions mesurées et indicateurs proposés

Concept mesuré : **Moyens mis en œuvre relativement aux enseignants**
(Section 5.9)

DIMENSION MESURÉE	INDICATEUR DE MESURE
Enseignants bien soutenus	<u>Indicateur 63</u> Incidence de la formation continue

Commentaires émis lors du séminaire sur le thème des *Moyens mis en œuvre relativement aux enseignants*

(Indicateur traitant de l'éducation des adultes - # 63)

- L'ISU ne propose aucun indicateur permettant de mesurer et de faire le suivi de la formation initiale et continue des éducateurs et des formateurs d'adultes ou des enseignants à l'éducation des adultes à l'œuvre dans les milieux de l'apprentissage formel, non formel et informel.

Annexe. Liste des participantes et des participants au séminaire

Daniel Baril (Institut de coopération pour l'éducation des adultes)

Élisabeth Barot (Commission canadienne de l'UNESCO)

Paul Bélanger (Université du Québec à Montréal)

Yves Chochard (Université du Québec à Montréal)

Pierre Doray (Université du Québec à Montréal)

Geoffroi Garon (Doctorant, Université du Québec à Montréal)

Sébastien Guyon (Entreprise privée)

Sylvie-Ann Hart (CIRDEP)

Claudie Solar (Université de Montréal)

Laurence Solar-Pelletier (CIRDEP)

Marie Thériault (Université de Montréal)